

Ecrit par le 23 juillet 2024

27 gardes pour surveiller les massifs forestiers du Luberon



Ce mercredi 10 juillet, la [Région Sud](#) et le [Parc naturel régional du Luberon](#) ont lancé la campagne 2024 de la Garde régionale forestière Luberon à l'écomusée de l'ocre Ôkhra à Roussillon. Une opération qui est renouvelée chaque année depuis 21 ans.

27 jeunes ont été formés par la Région Sud pour être mobilisés sur le territoire du Luberon du 24 juin au 31 août. Cette garde régionale forestière représente un budget prévisionnel de 198 206€, financé par le Conseil régional à 80%, et le reste par le Parc naturel régional du Luberon et la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

L'objectif des gardes est de sensibiliser le public à la réglementation qui concerne l'accès aux massifs forestiers du Luberon durant la période estivale. Ils peuvent également relayer l'alerte sur un éventuel

Ecrit par le 23 juillet 2024

départ de feu. En 2023, 110 000 personnes avaient été directement sensibilisées aux risques d'incendie.

Des gardes sur tout le territoire

Identifiables par leur uniforme doté des logos de la Garde régionale forestière et du Parc naturel régional du Luberon, les gardes sont déployés à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés du territoire :

- Forêt des cèdres du Petit Luberon
- Colorado provençal à Rustrel
- Sentier des ocres et Ôkhra-Écomusée de l'ocre à Roussillon
- Accrobranches de La Tour-d'Aigues, Lagnes, Rustrel
- Vallon de l'Aiguebrun
- Gorges de Régalon
- Colline Saint-Jacques à Cavaillon
- Gorges de Véroncle
- Mines de Bruoux et ENS La Bruyère
- Gorges d'Oppedette
- Sud Luberon

Les gardes sont également présents sur certains marchés locaux, notamment ceux d'Apt, Bonnieux, Forcalquier, Goult, Lourmarin, Manosque, Maubec-Coustellet, ou encore Roussillon, afin de faire de la sensibilisation.

Un dispositif renforcé

En réponse à la hausse de près de 50% de visiteurs dans les massifs du Luberon en 2020 et 2021, la Garde régionale forestière a augmenté ses effectifs pour s'adapter au besoin grandissant de sensibilisation du public. De nouveaux postes ont notamment été créés dans le cadre de l'Opération 'Grand Site des Ocres'. Le Parc naturel régional du Luberon a même fait l'acquisition de deux VTT à assistance électrique en 2021 afin d'assurer une patrouille de gardes sur les crêtes du Luberon, grâce au soutien financier de la Fondation Crédit Agricole Alpes Provence.

Deuis 2023, les arrêtés préfectoraux liés aux risques d'incendie couvrent la période du 15 juin au 15 septembre. Pour connaître le niveau de risque incendie et les conditions d'accès aux massifs forestiers chaque jour, [cliquez ici](#). Pour rappel, le Luberon a subi 11 incendie qui ont ravagé plus de 100 hectares ces cinquante dernières années, dont deux qui ont brûlé plus de 1 000 hectares en 1991 et en 2017 dans le Sud Vaucluse.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Formation des bénévoles des Comités communaux Feux de forêt de Vaucluse



Chaque année, l'[Association départementale des Comités communaux Feux de forêt \(ADCCFF\) de Vaucluse](#) forme de nombreux bénévoles dans plusieurs communes du département avec des réunions théoriques et des mises en pratique sur le terrain. Les bénévoles suivent des formations tous les ans, pas seulement au moment de leur adhésion. Cette année, ce sont trois réunions en salle qui sont organisées, et quatre sessions sur le terrain.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Le mardi 19 mars dernier, quelque 80 bénévoles de la moitié nord du département se sont réunies à Saint-Didier pour poursuivre leur programme de formations avec une réunion théorique animée par Jean-Noël Barbe, responsable DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) de la Direction départementale du territoire, et par le Capitaine Guillaume Vinai du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) 84.



©ADCCFF 84

Les bénévoles ont continué leur formation sur le terrain le samedi 23 mars à Malaucène, où une quarantaine d'entre eux étaient présents. La prochaine mise en pratique aura lieu à Vaugines.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Ecrit par le 23 juillet 2024



Ecrit par le 23 juillet 2024

©ADCCFF 84

Quelques chiffres

- Le Vaucluse compte **68 comités communaux**.
- L'ADCCFF 84 fédère **1 100 bénévoles** depuis 1994.
- Il y a eu **77 départs de feux de forêt** en 2023.
- En 2022, les bénévoles ont assuré **10377 heures de patrouilles** dans les massifs et parcouru plus de **100 903 km**.

Vaucluse, attention aux feux de forêt



Ecrit par le 23 juillet 2024

La préfète de Vaucluse rappelle que l'arrêté relatif à l'emploi du feu interdit jusqu'au 15 octobre, sauf autorisation spécifique, toute utilisation ou mise à feu en zone forestière ou à moins de 200m des bois et forêt.

Il est interdit d'allumer des feux sur l'ensemble du département lorsque le vent est supérieur à 40 km/h rafales comprises. Ces infractions, et en particulier le non-respect de l'interdiction de porter ou de faire du feu, de fumer ou de jeter des objets en ignition en forêt, ou à moins de 200m de celle-ci, sont passibles d'une amende de 135 €.

«La saison feux de forêt n'est pas encore achevée,

rappelle Violaine Démaret, préfète de Vaucluse. Non seulement les pluies de ces derniers jours se sont réparties de façon très irrégulière dans le département, mais les végétaux, qui ont significativement souffert du manque d'eau de cet été restent pour la plupart fortement desséchés. Des arbustes, comme le romarin ou le ciste, sont devenus complètement secs et le feuillage est tombé au sol, ce qui est propice au développement d'un départ de feu.»

«En conséquence, les forêts demeurent encore très sensibles au feu.

Le Vaucluse a d'ailleurs déjà connu des feux d'automne ou d'hiver conséquents, comme à Entrechaux en novembre 2007 ou au Barroux en octobre 2014. »

«Sur l'axe Rhodanien, un épisode de mistral violent a commencé,

avec des vitesses qui pourraient atteindre 90 km/h. Les risques d'incendie sur le département resteront donc élevés ces prochains jours malgré les dernières pluies. Il importe de rester très vigilant et d'éviter tout comportement qui pourrait être source de départ de feu.»

MH